

Marché du travail : du pain sur la planche

**L'OCDE pointe les maux
du système belge**



© FEB

Jens Høj (directeur de la division
Belgique-Pays-Bas de l'OCDE)

Le rapport biennal de l'OCDE sur notre pays a provoqué pas mal de remous. À la tête de la division Belgique-Pays-Bas, Jens Høj n'hésite pas à mettre le doigt sur quelques défauts frappants du marché du travail en Belgique : "La sortie anticipée du monde du travail est devenue un sport national. Les jeunes ont du mal à entrer dans la vie active en raison du modèle rigide 'd'abord étudier, ensuite travailler', combiné à des salaires minimaux élevés. La politique salariale belge mine la compétitivité de l'industrie belge." Ces maux vont alimenter les discussions lors du Forum FEB '50+ Experience is our capital', ce 21 septembre.

TEXTE **JOHAN VAN PRAET**

"Un déjeuner gratuit, cela n'existe pas. Chaque Belge paie pour les prépensions"

Le mot-clé pour réformer le marché belge du travail est l'intégration. Sur ce plan, notre pays ne laisse derrière lui que l'Italie et l'Espagne sur la carte de l'Europe occidentale. "Les jeunes, les immigrés, les femmes et les travailleurs plus âgés contribuent moins au marché du travail en Belgique, par comparaison avec la plupart des pays de l'OCDE. Les jeunes ont du mal à trouver un emploi, notamment à cause de la rigidité du système belge 'd'abord étudier, ensuite travailler', si bien que beaucoup d'entre eux entrent relativement tard sur le marché du travail et disposent à peine des compétences de base requises. Les salaires minimaux élevés tempèrent, de surcroît, la demande de collaborateurs peu qualifiés. Les jeunes de moins de 21 ans peuvent bénéficier de mesures de transition, mais beaucoup de secteurs les suppriment. Cela signifie que les jeunes doivent être productifs dès le premier jour de travail car ils coûtent relativement cher. Ceux qui sont issus de l'immigration éprouvent plus de difficultés encore du fait, notamment, de leur handicap linguistique", analyse **Jens Høj**.

Tous les Belges paient l'addition

Selon le responsable de l'OCDE, le retard belge est surtout dû à la complexité du marché du travail, ainsi qu'à un certain nombre de décisions politiques illogiques prises dans le passé. "Lors

de la crise pétrolière des années 70, le monde politique a lancé toutes sortes de programmes qui devaient endiguer le chômage en encourageant les travailleurs plus âgés à quitter anticipativement le monde du travail pour faire de la place aux jeunes. C'était une chimère, car il est impossible de remplacer sur un claquement de doigt un collaborateur âgé et expérimenté par un jeune sans expérience. Au fil des ans, la sortie anticipée du monde du travail, notamment par le biais de la prépension, est devenue un sport national et la Belgique affiche désormais l'âge effectif de la retraite le plus bas de l'OCDE : 59 ans. Tenant compte de l'allongement de l'espérance de vie, cela implique que la génération qui prend maintenant sa retraite sera celle qui aura la plus longue période d'inactivité de l'histoire de la Belgique. Il me semble donc plus que logique que l'âge de la pension légale soit rehaussé pour anticiper l'allongement continu de l'espérance de vie dans le futur."

Les Belges doivent accepter qu'ils ne peuvent pas quitter le monde du travail à 50 ans. La crise chez Opel a été un cas d'école de la ►

► façon dont il ne faut pas procéder. Jens Høj : “Volvo (Gand), Audi (Bruxelles) et Ford (Genk) recherchent des collaborateurs qualifiés pour répondre à la demande. Parallèlement, les jeunes quinquagénaires d’Opel ont été renvoyés à la maison et il n’existe aucun incitant pour les convaincre de rejoindre une autre marque automobile. Pourquoi le feraient-ils ? Avec tous les extras, ils reçoivent une ‘pension’ aussi élevée que leur salaire. Mais il y a bien quelqu’un qui devra payer l’addition et ce quelqu’un, ce sont en fait tous les Belges. Un déjeuner gratuit, cela n’existe pas.”

L’argument du travail physique pénible qui justifie une mise à la retraite anticipée date d’une époque révolue, caractérisée par une industrie intensive en main-d’œuvre. “Aujourd’hui, les machines assurent une grande partie du travail lourd. Mais des exemptions sectorielles, telles que la prépension pour les ouvriers de la sidérurgie ou de la construction, ont perduré. De plus, les réceptionnistes ou les employés administratifs qui sont liés à la même CCT profitent de ce règlement. Tout le monde dispose d’une capacité à travailler. S’ils ne sont pas (plus) capables d’effectuer un travail lourd, la plupart des gens peuvent être utiles à un autre poste. L’organisation du travail dans les secteurs doit s’intéresser davantage à l’évaluation des capacités individuelles. C’est le rôle des pouvoirs publics de faire en sorte que travailler devienne plus intéressant d’un point de vue économique, en imposant par exemple les pensions autant que d’autres revenus comparables ou suppléments provenant d’autres sources. N’est-ce pas socialement responsable de faire en sorte que quelqu’un paie des impôts sur ce qu’il gagne et non en fonction de son âge ? Il serait tout aussi incongru d’accorder des avantages fiscaux uniquement aux hommes et d’en priver les femmes.”

Un salaire adapté au travail

Outre la prépension, l’OCDE propose de supprimer les régimes de sortie alternatifs afin de lutter contre le vieillissement de la population. “Les chômeurs plus âgés devraient être obligés, autant que les jeunes, de chercher du travail, sans exemption. Il est faux de croire que la productivité diminue avec l’âge, elle ne fait que se déplacer ! Beaucoup



© SHS Foundation

Peter Hartz: “Parmi les 3 millions de chômeurs en Allemagne, 2 millions sont toujours des chômeurs de longue durée. Cela doit changer”

IMPOPULAIRE, MAIS EFFICACE COMMENT PETER HARTZ A ENDIGUÉ LE CHÔMAGE EN ALLEMAGNE

À la demande de l’ex-chancelier Gerhard Schröder, la commission ‘Services modernes sur le marché du travail’ s’est réunie pour la première fois début 2002, sous la direction de Peter Hartz, alors directeur du personnel chez Volkswagen. Les propositions à l’étude constituaient le cœur de l’‘Agenda 2010’, qui a permis à l’Allemagne de réformer résolument son marché du travail et d’endiguer le chômage. Malgré la baisse du chômage, l’homme n’est pas satisfait à 100%. Vous entendrez sa vision sur les objectifs et les résultats des lois Hartz lors du Forum FEB ‘50+ Experience is our capital’.

Quelle mission précise Gerhard Schröder vous a-t-il confiée en 2002 ?

“La mission dont la commission avait été chargée par le gouvernement fédéral était la suivante : imaginer un concept qui permette de transformer le bureau fédéral de l’emploi en un organe moderne au service du marché du travail, doté d’une nouvelle structure et de nouvelles modalités d’exécution. La demande était motivée par une série de dysfonctionnements au sein de cette institution et par la hausse inquiétante du nombre de chômeurs, qui a atteint 5 millions de personnes à son paroxysme.”

Pourquoi s’est-il adressé à vous ?

“Gerhard Schröder me connaissait du temps où il siégeait au conseil de Volkswagen. Il avait pu constater les tentatives innovantes du siège de Basse-Saxe pour résoudre les problèmes sur le marché de l’emploi. L’un des projets les plus couronnés de succès avait permis de réduire de moitié le chômage à Wolfsburg : un beau cadeau pour le soixantième anniversaire de la ville !”

Quelles furent les principales mesures prises par l’Allemagne pour réformer son marché du travail ?

“Au total, la commission a rédigé 13 modules de propositions, qui se combinaient sans faille pour former toutes les pièces d’un engrenage (*). S’y est ajoutée plus tard l’augmentation de l’âge légal de la pension à 67 ans afin de tenir compte de l’évolution démographique.”

Dix ans plus tard, êtes-vous satisfait des résultats de la réforme ?

“Un grand nombre de propositions ont été mises en pratique et traduites en lois. En ce moment, il y a moins de 3 millions de chômeurs. Cela est dû, bien sûr, principalement à la conjoncture plus favorable, mais à long terme, c’est également la conséquence d’un certain nombre de réformes. Parmi ces 3 millions de chômeurs, 2 millions sont toujours des chômeurs de longue durée. D’après moi, ceux-ci ont été oubliés par les réformes. Lors de ma présentation, j’expliquerai plus en détail comment ce problème peut être résolu. Je veux, par ailleurs, également aborder les tendances dont nous devons tenir compte si l’on veut œuvrer au développement de la société.” ◀

(*) Vous pourrez en lire tous les détails dans les 352 pages du rapport de la Commission ‘Moderne Dienstleistungen am Arbeitsmarkt’. Le rapport peut être téléchargé sur www.shsfoundation.de/fileadmin/newsletter/BerichtHartzKommission_komp.pdf

“Si la langue était vraiment un problème, aucun Polonais ne travaillerait en Belgique”



Il est possible de maintenir le niveau de productivité en misant sur d'autres aptitudes ou sur la formation continue

- de secteurs mesurent la productivité par exemple en fonction de l'échange d'expériences, des capacités à faire du réseautage... Il est possible de maintenir le niveau de productivité en misant sur d'autres aptitudes ou sur la formation continue – être ouvert à de nouvelles choses est souvent plus important que d'acquérir des connaissances purement liées à la fonction. Si cela ne fonctionne pas et qu'ils ne veulent pas se retrouver sans emploi, la rémunération doit alors être adaptée aux nouvelles circonstances.”

Jens Høj touche là un point extrêmement sensible : la fixation du niveau des salaires. “Dans le système actuel, les employeurs et travailleurs belges subissent le supplice chinois de l'eau (ndlr : l'eau tombe goutte à goutte sur la tête jusqu'à ce que la victime devienne folle). Depuis le milieu des années 90, la norme salariale est effectivement couplée à la hausse de productivité en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, et pas à la hausse de productivité interne. Tout va pour le mieux tant que la productivité croît plus rapidement chez soi que chez les voisins. De plus, l'indexation automatique des salaires en Belgique provoque de fortes hausses de salaire dans des périodes de pics d'inflation. Dans des moments de crise, comme un choc pétrolier, d'autres pays encaissent le coup de massue : 'bad luck happens'. Ici, les coûts salariaux grimpent pourcent par pourcent et la compétitivité externe s'érode. Les coûts salariaux en Belgique ont ainsi grimpé depuis 1995 dans une proportion de près de 10% supérieure à celle des pays voisins. Avec, comme conséquence, que 100.000 à 150.000 emplois de moins ont pu être créés. Tout le monde le sait, mais personne n'ose quoi que ce soit : les partenaires sociaux doivent supprimer l'indexation automatique des salaires !”

Manque de focus

Le Danois Jens Høj ne peut se défaire de l'impression que les hommes et femmes politiques belges sont tellement captifs des disputes communautaires que plus personne n'a encore l'énergie pour prendre de la hauteur. Conséquence : il reste peu de volonté politique pour prendre à bras le corps les réformes socio-économiques structurelles. Jens Høj provient, lui aussi, d'un petit pays et comprend donc très bien l'importance de la langue et de la culture pour la population. “Mais sur le marché du travail, la langue joue un rôle moins sensible. Si c'était un tel problème, il n'y aurait aucun Polonais qui travaillerait en Belgique. Le débat de société manque de profondeur. Je ne vois pas de plan progressif à long terme pour aller de A vers Z. Les allocations de chômage non limitées dans le temps en sont un exemple. Tout le monde sait qu'un tel système a peu de sens, qu'il contribue même au chômage de longue durée et qu'il faut le changer. Mais personne n'ose prendre de risques et encourager les réformes.” ◀

Vous pouvez lire et télécharger le rapport complet de l'OCDE sur www.oecd.org > Pays > Belgique

LE MOIS PROCHAIN : DES ENTREPRISES TÉMOIGNENT

Comment les entrepreneurs peuvent-ils transformer une culture du départ anticipé à la retraite en une culture de l'allongement de la durée du travail ? Des entreprises témoigneront dans forward le mois prochain.

Soyez présents le 21 septembre au Forum FEB : Experience is our capital - www.experienceisourcapital.be



En débat

forward
fwd

Le coût du vieillissement revu à la baisse

LES FAITS Le rapport 2011 du Comité d'étude sur le vieillissement (CEV) fait état d'une légère régression du coût budgétaire du vieillissement pour la période 2010-2060 et prévoit que le poids des dépenses liées au financement des pensions et des soins de santé en raison du vieillissement de la population sera de 5,6% du produit intérieur brut. Soit une diminution de 0,5% par rapport au coût projeté dans le rapport précédent pour la même période. Parmi les composantes de ce coût, ce ne sont pas les postes 'pensions' et 'soins de santé' qui font la différence, mais bien ce que le CEV appelle les 'autres dépenses sociales' (les allocations de chômage, d'incapacité de travail, de prépension et d'allocations familiales), en baisse de 1,7%.

LES ARGUMENTS Le CEV avance ces chiffres en raison principalement des nouvelles perspectives démographiques 2010-2060. Une hausse de la fécondité et une poussée de l'immigration internationale conduisent à une augmentation de la population à long terme, concentrée sur les classes d'âge jeune et d'âge actif. Ce qui a pour conséquence que le coefficient de dépendance des âgés (le ratio entre la population de 65 ans et plus et la population de 15 à 64 ans) augmente moins rapidement que lors du précédent rapport du Comité. Un nouveau cadre démographique qui n'engendre pas de changement notable du nombre de pensionnés, mais induit une croissance économique plus forte et réduit dès lors le poids des prestations sociales dans le budget. ◀

“Un dernier appel pour faire passer le message auprès des responsables politiques ?”

© Daniel Rys



Gert Peersman, professeur d'économie à l'Université de Gand

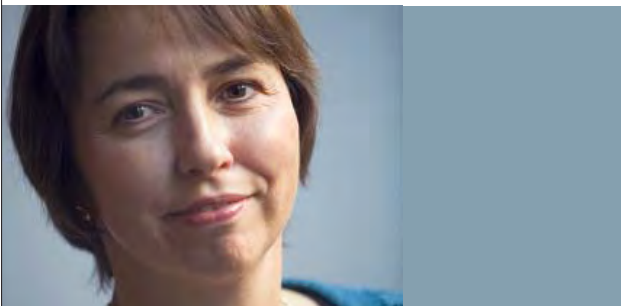
“Les membres du CEV commettent sans cesse la même erreur d'estimation lorsqu'ils évaluent le coût du vieillissement pour les 50 prochaines années, exprimé en pourcentage du PIB. Car c'est bien là que le bât blesse. Il est en effet relativement aisé de calculer ce que nous coûteront les pensions et les autres allocations, mais nous devrons plus ou moins épargner selon que notre PIB progressera ou diminuera. Passe encore que le CEV tienne compte d'une natalité légèrement plus élevée, mais il se fonde sur un scénario très optimiste puisqu'il envisage une productivité moyenne supérieure à celle des 20 dernières années, associée à un chômage plus bas que jamais. Surprenant, car pour aider les chômeurs à trouver un emploi, on abaisse la productivité et on dépense davantage en interventions sur le marché du travail.

Dans notre exercice, fondé sur des paramètres économiques réalistes, nous arrivons à un coût deux fois plus élevé que celui prévu par le CEV. Constat alarmant, car pour payer la facture, il nous faudrait économiser dès à présent davantage que ce que les pouvoirs fédéraux peuvent déboursier à l'heure actuelle. C'est impossible. Il conviendrait donc miser sur des mesures structurelles. Mais là encore, on tourne en rond : dans ses prévisions, le CEV tient déjà compte de l'augmentation de l'âge de la pension, alors que les responsables politiques minimisent volontiers les coûts à escompter, en affirmant que le relèvement de l'âge de la pension permettra de couvrir tous les frais.

Le CEV justifie sa perspective très optimiste ainsi : 'Les responsables politiques ne pourront pas dire que nous voyons tout en noir et que nous ignorons les résultats'. Il s'agit donc d'un dernier appel pour faire passer le message auprès des responsables politiques : le vieillissement de la population est, selon les règles actuelles, absolument impossible à payer. J'ai d'ores et déjà décidé qu'il valait mieux épargner par moi-même pour ma pension.” ◀

“Ce chiffre est un indicateur. La réalité dépasse largement la fiction”

© Daniel Rys



Bernadette Adnet, premier conseiller au Département social de la FEB

“Remonter la rue de la Loi depuis Schuman à vélo”

© Guy Puttemans



Gilbert De Swert, auteur de l'ouvrage 'Het pensioen-spoek' (parution fin septembre chez EPO)

“Ce coût calculé est un indicateur intéressant. Il convient cependant de ne pas le considérer comme une valeur sûre car trop d'hypothèses entrent en ligne de compte. Le Comité d'étude sur le vieillissement reste fort optimiste dans ses hypothèses. Il suppose ainsi que l'augmentation de la population active est automatiquement absorbée par l'emploi et conduit à un taux de chômage structurel à long terme inchangé (8%). Les hypothèses de calcul du CEV s'appuient par ailleurs sur l'estimation d'une productivité de 1,5% par an. Avec la crise économique, le CEV a revu ce niveau de productivité à la baisse de 0,25 point. Ce qui rend ses calculs un peu plus proches de la réalité. Il n'en reste pas moins que ces calculs ne tiennent compte ni des chocs économiques tels que ceux de début août, ni des éventuelles décisions gouvernementales entraînant des dépenses supplémentaires pour les finances publiques. Ce dernier rapport par exemple s'appuie sur des perspectives économiques de mai 2011, qui prévoient une croissance du PIB de 2% dans les cinq ans à venir. Des perspectives déjà un peu dépassées au vu de l'actualité.

Sachant que ces calculs sont un minimum, il ne faut pas perdre de vue que le niveau du coût budgétaire du vieillissement reste considérable. Et on peut raisonnablement imaginer que ce coût sera en réalité deux fois plus élevé. En effet, le CEV a comparé son premier rapport – datant d'il y a dix ans – et celui qui vient de sortir. L'évolution des dépenses sociales entre 2010 et 2030 est comparable dans les deux rapports (+3,5% en 2011). Ce qui est fondamentalement différent, c'est le coût entre 2000 et 2010. Alors que, dans le premier rapport, le CEV escomptait une diminution des dépenses de 0,7% du PIB, dans la réalité, ces dépenses ont augmenté de 3,7% du PIB. Le coût du vieillissement entre 2000 et 2030 a ainsi doublé (3,5 + 3,7 = 7,2% du PIB). Le chiffre du coût budgétaire du vieillissement avancé par le CEV doit donc être envisagé avec relativité et ne doit pas être un prétexte pour retarder les décisions qui s'imposent en vue d'un financement durable du vieillissement.” ◀

“Chaque juillet, depuis 10 ans, on en reste bouche bée. Quelle merveille, ce rapport sur le vieillissement de la population. Un 'cyber-enfant' né de l'union entre la sagacité humaine et la puissance technologique. En plus, les comptes sont plus favorables que prévu. Même pas 0,2% du PIB par an en moyenne en plus au cours des 20 prochaines années, et encore moins par la suite ! Le Bureau du plan peut-il prévoir si loin ? L'évolution de la population ? Les dernières évolutions sont prises en compte. Le nombre de jeunes ne diminue pas. La population active potentielle augmente même fortement (+285.000 d'ici à 2030, et +450.000 d'ici à 2060). Employeurs, réjouissez-vous ! Les seniors continuent de vivre plus longtemps. Mais le Belge moyen a moins de cheveux blancs. L'emploi ? Le nombre d'actifs augmente constamment. D'abord parce que la population active augmente. Mais le chômage baissera aussi moins vite. La croissance et la productivité ? 1,5% en moyenne par an. On peut en débattre jour et nuit, mais il s'agit là d'une perspective raisonnable. La moyenne a déjà été rectifiée il y a 2 ans. La productivité augmentera (continuera d'augmenter), mais sans doute moins que l'emploi. Et la hausse attendue correspond à la tendance à long terme depuis la révolution industrielle (les années de prospérité d'après-guerre étaient atypiques). La politique sociale ? Les adaptations légales au bien-être sont dûment prises en compte. Les futures dépenses de soins de santé semblent en revanche sous-estimées : +1,4% du PIB en 2030, +3% en 2060 ! Ce serait formidable si l'on pouvait continuer à vivre plus longtemps avec une telle hausse. Quoique ce pourrait être possible, puisque le vieillissement ne représente même pas un cinquième de la hausse. En conclusion, il y a peu à redire au travail du CEV. Le vieillissement fait progresser les dépenses sociales, oui, mais lentement. Ce n'est donc pas comme grimper d'un seul coup un 'Mur de Grammont' social. Non, c'est plutôt comme entrer à vélo dans Scherpenheuveel ou remonter à vélo la rue de la Loi depuis Schuman. C'est une petite montée.” ◀